

6220\*

5

\* Habitat prioritaire

CODE CORINE : 34.512

# Pelouse méditerranéenne mésotherme de la Crau à *Asphodelus fistulosus*

## Caractères diagnostiques de l'habitat

### Caractéristiques stationnelles et déterminisme

Étage mésoméditerranéen.

Plaine caillouteuse, très ensoleillée et très ventée (mistral).

Roche mère siliceuse (quartzites duranciens).

Sols squelettiques.

Systèmes hérités de pâturages extensifs encore actifs.

### Variabilité

Pelouse relativement homogène à Asphodèle fistuleux, Asphodèle d'Ayard, Stipe capillaire, Euphorbe de Séguier, Hysope, Bufonia à feuilles étroites (*Asphodeletum fistulosi*).

Quelques faciès déterminés par la dominance localisée (quelques mètres carrés) de certaines espèces (Brachypode rameux, Asphodèle, Thym vulgaire ou diverses Euphorbes) non consommées par les moutons, dont l'Euphorbe de Séguier.

### Physionomie, structure

Pelouse moyennement dense (recouvrement de 60-70 %), haute de 30-40 cm.

Mosaïque fine d'espèces vivaces (hémicryptophytes, géophytes) et annuelles (thérophytes).

Le Brachypode rameux n'y joue pas, en général, un rôle de premier plan.

Rappelle les formations steppiques à graminées et Asphodèles d'Afrique du Nord.

### Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Asphodèle fistuleux	<i>Asphodelus fistulosus</i>
Asphodèle d'Ayard	<i>Asphodelus ayardii</i>
Euphorbe de Séguier	<i>Euphorbia seguieriana</i>
Hysope officinale	<i>Hyssopus officinalis</i> subsp. <i>canescens</i>
Stipe capillaire	<i>Stipa capillata</i>
Orge chevelu	<i>Taeniatherum caput-medusae</i>
Bufonia à feuilles étroites	<i>Bufonia tenuifolia</i>
Plantain holostée	<i>Plantago holosteum</i>
Sauge fausse-verveine	<i>Salvia verbenaca</i>
Evax nain	<i>Evax pygmaea</i>
Psilure courbé	<i>Psilurus incurvus</i>
Gaillet divariqué	<i>Galium divaricatum</i> *
Aïra de Cupani	<i>Aira cupaniana</i> *
Plantain de Bellardi	<i>Plantago bellardii</i> *
Logfia de France	<i>Logfia gallica</i> *
Lin à trois carpelles	<i>Linum trigynum</i> *

\* en relation avec la nature siliceuse de la roche-mère.

## Confusions possibles avec d'autres habitats

Dans la plaine de la Crau, aucune confusion possible.

À l'est du Rhône, l'Asphodèle se retrouve dans les Alpes-Maritimes où elle contribue à individualiser, avec l'Atractyle en treillis, une autre formation.

## Correspondances phytosociologiques

Pelouse méditerranéenne xérophile de l'alliance *Trachynion distachyae*.

## Dynamique de la végétation

### Spontanée

En l'absence de pâturage, rapide envahissement par les chamaephytes et le Brachypode rameux actuellement contenus par le troupeau.

### Liée à la gestion

La pelouse est maintenue dans un état optimal par le passage des ovins.

## Habitats associés ou en contact

Dans la plaine de la Crau, au contact de la pelouse à Asphodèle, divers groupements végétaux déterminant avec elle une complexe mosaïque.

Pelouse dense à Brachypode faux-phoenix (*Brachypodietum phoenicoidis*), sur sols plus profonds et à meilleur bilan hydrique.

En tonsures dans cette pelouse mésophile, trois autres types de pelouses : pelouse à Épervière piloselle et Canche moyenne (alliance *Brachypodion phoenicoidis*), pelouse à Millepertuis tomenteux et Canche moyenne (alliance *Deschampsion mediae*) et pelouse à Trèfle noirissant et Orpin gazonnant (alliance *Trachynion distachyae*).

En tonsures dans la pelouse à Asphodèle et correspondant à un affleurement du poudingue siliceux sous-jacent : pelouse acidiphile à Crassule de Vaillant [Code UE : 6220].

En relation avec les bergeries parsemant la plaine de la Crau, trois types de pelouses en fonction de la teneur en matière organique : pelouse à Chardon-Marie et orties, à Orge des lièvres et Onoporde d'Illyrie, et à Camphorine de Montpellier et Trèfle souterrain (*Silybo-Urticetum*, *Hordeo leporini-Onopordetum illyrici* et *Camphorosmo monspeliacae-Trifolietum subterranei*).

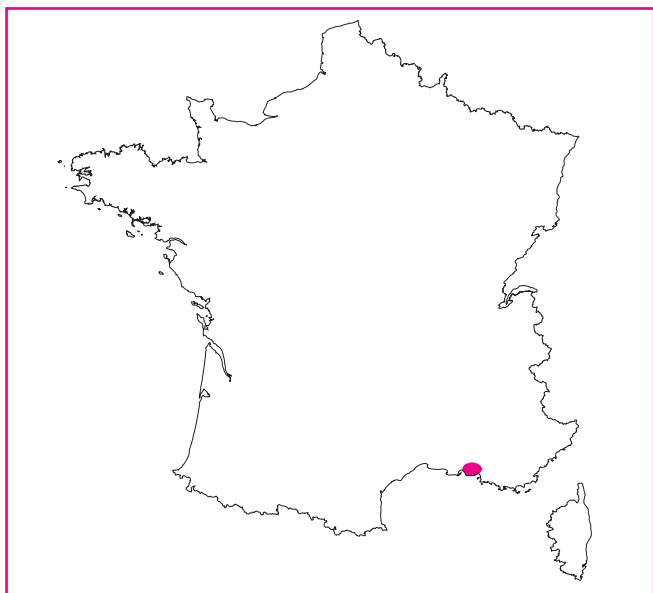
Fourrés à Filaire à feuilles étroites et Jasmin.

Taillis de Chêne vert [Code UE : 93.30].

Dans les ornières des pistes, forme appauvrie des pelouses à Souchet jaunâtre [Code Corine : 31.30].

## Répartition géographique

Pelouse endémique de la partie sèche de la plaine de la Crau (sud-est de la France).



## Valeur écologique et biologique

Habitat unique en France, rappelant certaines pelouses du sud de la Méditerranée.

Grande diversité floristique et richesse marquée en thérophytes méditerranéennes ; présence de deux *Asphodèles*.

Diversité entomologique remarquable en espèces méditerranéennes de Coléoptères, Lépidoptères et Orthoptères (seule station notamment du Criquet rhodanien, espèce protégée en plan national).

Grande diversité ornithologique.

## Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

### États à privilégier

Structure en mosaïque réunissant en quelques hectares une dizaine de formations pour certaines endémiques de la plaine de la Crau.

## Tendances évolutives et menaces potentielles

En l'absence du troupeau, développement des chamaephytes et des phanérophyles (*Filaire*, *Jasmin*, *Chêne vert*, etc.).

Depuis plusieurs années, régression de l'habitat par transformations de surfaces occupées en vergers ; tendance encore actuelle.

## Potentialités intrinsèques de production économique

Le « coussou » de Crau est une terre à pâturage ovin plusieurs fois centenaire qui a façonné la flore de manière très spécifique, en sélectionnant les annuelles et les hémicryptophytes.

La proportion relative en plantes annuelles détermine l'intérêt pastoral de la strate herbacée et la conduite des troupeaux ; la ressource pastorale est composée de deux types d'espèces :

- les annuelles, qui constituent une ressource appétente mais aléatoire : leur production est très liée aux conditions climatiques. Elles peuvent être consommées par le troupeau pendant toute leur saison végétative qui est très courte (avril-mai), et variable selon les pluies. Il peut y avoir une repousse à l'automne si les conditions sont favorables (pluies) ;
- le *Brachypode* rameux et le *Thym* vulgaire qui peuvent être consommés pendant toute la saison entre automne et printemps ; il s'agit d'une ressource grossière mais sûre.

La production annuelle de la pelouse est comprise entre 700 et 1000 kg de matière sèche/ha.

## Cadre de gestion

### Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

La dent des ovins est actuellement le garant du maintien de l'habitat ; un abandon pastoral entraînerait la colonisation de ces pelouses par les chaméphytes et le *Brachypode* rameux. La conservation des pratiques traditionnelles est la meilleure garantie pour sauvegarder ces écosystèmes.

### Modes de gestion recommandés

Façonné par l'élevage, l'habitat sera géré de manière optimale par la conservation des pratiques traditionnelles de conduite des troupeaux :

- en hiver : gardiennage serré pour racler le *Brachypode* rameux. Sa repousse, plus appétente, séchera en fin de printemps et servira de ressource en cas de sécheresse ;
- au printemps : gardiennage plus lâche pour couvrir l'ensemble du coussou et exploiter les annuelles qui ont poussé.

Allotement : traditionnellement, les troupeaux sont répartis en lot en fonction des besoins des animaux, ce qui permet de compléter, si besoin, la ressource du coussou avec celle des surfaces fourragères (soupades) :

- bêtes à l'entretien ou retape en coussou seul : utilisation exclusive de printemps (mars à juin : 400 – 600 jbp/ha) et pâturage d'automne si la pluie est favorable (150-200 jbp/ha) et de printemps tardif (avril à juin : 300-400 jbp/ha) ;
- bêtes à fort besoin (croissance / allaitement) : les ressources du coussou sont associées à des ressources fourragères ;
- bêtes à fort besoin, sans soupade au printemps : si l'année est favorable, la ressource peut atteindre 200 jbp/ha.

Éviter le sous-pâturage qui entraînerait une accumulation de *Brachypode* rameux sec (15 à 30 cm), très difficile à pâturer une fois sur pied.

Éviter les interventions culturales même légères pour éviter une destruction des écosystèmes (transformation des espaces en vergers).

### Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

Plusieurs espèces remarquables, en particulier Oiseaux. Les 11 500 ha de coussou ont été classés en zone de protection spéciale pour enrayer et prévenir toute intervention agricole lourde (implantation de vergers) qui aboutit à la destruction du pou dingue et qui auraient donc des effets irréversibles sur l'écosystème.

Une espèce endémique de criquet (Criquet hérissé : *Prionotropix rhodonica*).

Deux espèces d'oiseaux qui ne nichent qu'en Crau pour la France : le *Ganga cata* et le Faucon crécerelle.

Trois espèces dont la répartition concentre 30 à 50 % de la population dans la plaine de Crau : Outarde canepetière, Oedicnème criard, Alouette calandre.

### Exemple de sites avec gestion conservatoire ou intégrée

Plaine de Crau.

### Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Absence de données.

## Bibliographie

- ANONYME, 1998.  
ANONYME, 2004.  
ATELIER TECHNIQUES PUECH, 1985.  
ATELIER D'ÉTUDES TECHNIQUES PUECH, 1986. CENTRE DE RECHERCHES ORNITHOLOGIQUES DE PROVENCE.  
AUBERT G. et LOISEL R., 1971.  
BOURRELLY M., 1984.  
BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. et NÈGRE R., 1952.  
CERPAM, 1996.  
CHAMBRE D'AGRICULTURE DES BOUCHES DU RHÔNE, ESPACES NATURELS DE PROVENCE. CONSERVATOIRE « Études des écosystèmes de Provence, chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, 1998.  
CHEYLAN G., 1975.  
DEVAUX J.P., ARCHILOQUE A., BOREL L., LOUIS-PALLUEL J. et BOURRELLY M., 1983.  
DIAZ LIFANTE Z. et VALDES B., 1996.  
DIRECTION DE LA NATURE ET DES PAYSAGES, 1999.  
LOISEL R., 1976.  
LOISEL R., GOMILA H. et ROLANDO C., 1990.  
MOLINIER R. et TALLON G., 1949-1950.  
MONNET A., BROCCOURT S., JUIF C., ROSSILLON J.F., 1988.  
RIEUX R., RITSCHER G. et ROUX C., 1977.

## Contacts

Conservatoire des sites de Provence – Chambre régionale d'agriculture de PACA.